

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

captivité ; le reste ne dut son salut qu'en se sauvant dans le fort. La perte des Hurons, en cette fatale circonstance, fut de soixante-onze personnes, parmi lesquelles on comptait un grand nombre de femmes. Jacques Oachouk, Préfet de la Congrégation, fut au nombre des prisonniers et mourut en chrétien, au milieu des supplices les plus atroces.

* *
* *

Quatre années se sont écoulées depuis l'événement que je viens de raconter, et si le lecteur veut bien se reporter à l'année 1660, voici le drame qui va se dérouler à ses yeux.

Un parti d'Algonquins arrive à Québec, conduisant en triomphe cinq Hurons qui viennent de tomber entre leurs mains.

Autrefois, ces malheureux furent baptisés, autrefois ils furent chrétiens exemplaires. Mais, de même que pour un certain nombre de leurs compatriotes, un séjour de quelques années au milieu des Iroquois a été plus que suffisant pour leur faire trahir leur nationalité, et oublier les promesses de leur baptême.

Descendus secrètement à Québec, pour tirer vengeance d'un affront que l'un d'eux prétendait avoir reçu, ils sont parvenus, sans être inquiétés, jusqu'à la côte de Beaupré : là, ils ont enlevé une femme avec ses enfants.

Mais ces forbans comptaient sans les nombreux postes établis par les Français sur la rive sud du fleuve, et sans la vigilance des sentinelles commises à leur garde. Aussi, en passant avec leur prise près du rivage de la Pointe-Lévy, et bien qu'ils fussent favorisés par l'obscurité de la nuit, ils furent reconnus et arrêtés.

Dans la bagarre, trois des leurs furent noyés—ils étaient huit en tout. La pauvre femme eut un de ses enfants tué entre ses bras, et elle-même reçut un coup de feu mortel.

Elle fut conduite à l'hôpital où elle mourut au bout de quelques jours, ne cessant de prier tout le temps, pour ces barbares, à qui elle devait sa mort prématurée, et dont elle était devenue, sans le savoir, la cause de salut.

Revenons aux captifs.

Ils sont là, au nombre de cinq, attachés aux fatals poteaux.

En face du danger, et d'une mort inévitable, ces malheureux n'ont pas tardé à rouvrir les yeux, à abjurer leurs erreurs récentes, et à revenir à leurs bons sentimens d'autrefois.

De ces cinq prisonniers, deux surtout méritent de fixer l'attention : l'un, aïeul, âgé d'une soixantaine d'années ; l'autre, petit-fils du premier, âgé de dix-sept à dix-huit ans, et d'une complexion très-délicate.

Par manière de divertissement, les enfants s'amuseut d'abord à leur arracher les ongles avec leurs dents ; puis ils leur coupent les doigts, et les brûlent à petit

feu. Et tout cela, pourtant, n'est que le prélude de tortures bien autrement cruelles auxquelles ils vont être soumis bientôt ; car, après tout, que pourrait l'imagination encore si peu inventive de ces enfants, comparée à celle de ces adultes, de ces guerriers sauvages, lorsqu'il s'agit de faire souffrir à un ennemi juré tous les tourments de l'enfer et de savourer à longs traits, dans les cris et les plaintes que lui arrache la douleur, les indicibles émotions de la vengeance !

Le missionnaire, le prêtre est là : cet ami des Hurons et de tout le monde, le seul qui ne manque jamais, le seul toujours fidèle, quand tous les autres vous renient.

Toutes les sollicitations possibles, tous les efforts imaginables ont été épuisés pour soustraire ces malheureux à leur affreux martyre ; mais en vain. Le cri de la vengeance, chez ces barbares, faisait taire tous les sentiments humains ; et il ne restait plus au missionnaire que la triste et suprême consolation de pouvoir assister comme spectateur à ce drame terrible ; au moins, il n'y devait pas être spectateur oisif et inutile.

Il court de l'un à l'autre, les exhorte à tourner leurs regards vers le ciel, et à réciter ces prières qu'on leur a enseignées, dans des temps meilleurs, et que, par bonheur, ils n'ont pas encore oubliées.

“ Jésus, ayez pitié de moi ! Marie, fortifiez-moi ! ” répète sans cesse le vieux Huron, au milieu des flammes.—Pas un cri, pas une plainte ne lui échappe, pendant un jour et une nuit que durent ces terribles épreuves.

De temps à autre, on le voit se tourner vers son petit-fils, à qui les douleurs les plus inconcevables arrachent involontairement des cris plaintifs, et il lui dit : “ Courage, mon fils, prions incessamment. . . Les brasiers nous séparent maintenant l’un de l’autre, et les fumées qui s’exhalent de nos corps rôtis nous empêchent de nous voir ; mais nous nous reverrons bientôt dans le ciel.”

Malgré tous ses efforts pour imiter le courage stoïque de son aïeul, ce pauvre jeune homme, pourtant, ne peut s’empêcher de crier et de pleurer. Et comme on se dispose à lui percer un pied avec un fer rouge, pendant qu’on brûle l’autre, en le serrant entre des pierres ardentes, le vieillard, touché de ses cris lamentables, narguant ses bourreaux :

“ Hé ! que ne laissez-vous cet enfant ? ne suis-je pas seul capable de rassasier votre cruauté, sans l’exercer sur cet innocent ? ”

A ces mots, on se jette avec une nouvelle fureur sur le malheureux vieillard, on lui taille les chairs, avec des couteaux rougis au feu ; on lui applique un collier de haches embrasées sur les épaules, on répand des cendres brûlantes sur sa tête, qu’on a eu le soin de dépouiller de sa chevelure, on le brûle à petit feu avec des tisons ardents ; enfin on n’omet rien de ce qu’une rage infernale peut suggérer à l’imagination de ces barbares, si fertile à inventer des tourments ; et cela, dans l’unique dessein de lui arracher au moins un cri, une plainte.

Peine perdue; le prisonnier paraît insensible au milieu des flammes.

Enfin, après quarante-huit heures de ces cruautés inouïes, comme ce vieux sauvage paraît complètement épuisé, et sur le point de rendre l'âme, on le jette dans un brasier pour l'achever.

Mais, quel n'est pas l'étonnement de tous les spectateurs, lorsque cet intrépide vieillard, se relevant soudainement du milieu des flammes, se fraie un passage dans la foule, et prend sa course à travers les bois, "paraissant, disent les Relations, comme un démon en feu sans peau à la tête, et presque en tout le corps;—" et bien qu'il ait la plante des pieds et les jambes toutes rôties, il court si vite qu'on a peine à le rejoindre.

Cependant, on parvient à le rattrapper, et on le jette de nouveau dans le brasier où il ne tarde pas à expirer.

Les autres captifs endurèrent les mêmes supplices, avec la même résignation, et dans les mêmes sentiments de foi et de piété.

Tels furent, en peu de mots, les événements les plus remarquables qui signalèrent le séjour des Hurons à l'Anse-du-Fort; tel fut aussi un des nombreux épisodes qui suivirent la dispersion de cette nation, autrefois si populeuse et si puissante.

Dans des temps plus rapprochés, l'Anse-du-Fort se recommande encore à l'observation du voyageur, comme étant le lieu où furent construits le *Columbus* et

le *Baron Renfrew*, les deux plus gros navires dont l'histoire maritime fasse mention, avant le *Great Eastern*.

Le premier, de la capacité de 6000 tonneaux, fut lancé le 28 juillet 1824 ; le second, pouvant porter 10,000 tonneaux, fut construit l'année suivante.

La mise à l'eau de ces deux bâtiments monstres créa une véritable sensation dans tout le pays, et les journaux de l'époque consacrèrent de longs articles à la narration de ces deux événements.

Avant d'abandonner définitivement ces lieux, je crus devoir m'avancer un peu plus loin, et pénétrer dans ces magnifiques bocages qui bordent la rive sud du Bout de l'Isle. Certes, si j'étais un des heureux de ce monde, et que je pusse me passer la fantaisie d'avoir ma maison de ville et ma maison des champs, de tous les environs pourtant si pittoresques de la ville de Québec, aucun endroit ne siérait autant que celui-ci à mes goûts et à mes inclinations.

A mon retour, un cocher vint fort à-propos, m'offrir ses services, avec ensemble ceux de sa bête attelée à la *calèche* classique. J'acceptai son offre bienveillante, et nous partîmes au grand trot.

Le soleil avait déjà baissé à l'horizon, et grâce à de gros et épais nuages blancs qui voilaient les rayons d'un soleil beaucoup trop vif, grâce aussi à cette brise si agréable et si fraîche qui semble avoir établi son domicile perpétuel sur l'Île d'Orléans, je me laissai aller, avec une complaisance à nulle autre pareille au

doux bercement de la calèche, et me pris à songer :

Car que faire en *calèche* à moins que l'on ne songe !

Oui, disais-je à part moi, la création fut bien faite dès le commencement du monde, et bien difficile est celui qui peut y trouver à redire ! Ce n'est pas pour aller en chemin de fer que l'homme a été créé avec des jambes, et que le cheval, lors du grand naufrage, a été sauvé dans l'Arche de Noé. Aussi, du moment que l'homme ne voyage pas à pied, en calèche ou de quelque autre manière aussi primitive, il ne voyage pas !

Jadis, le trajet de Québec à Montréal se faisait en canot d'écorce, ou par les sentiers pratiqués à travers la forêt, et on y gagnait de toutes manières. Il y avait des *incidents* sur la route, des périls à affronter, des émotions de toutes sortes : c'était à donner envie de vivre !

On versait des larmes sincères à votre départ, on se faisait de côté et d'autre les adieux les plus touchants, toutes sortes de bons souhaits vous accompagnaient dans votre voyage. Aujourd'hui, plus d'adieux : plus de souhaits ! plus de larmes ! Les larmes sont changées en vapeur.

Rendu à Montréal, vous étiez l'objet de la curiosité, de la sympathie de tout le monde. On s'arrêtait dans les rues, on se penchait aux balcons pour vous regarder passer ; les mères disaient à leurs petits enfants ! " Voilà un Québécois ! " Aujourd'hui, un Québécois n'est pas plus drôle à Montréal, qu'un Montréaliste à Québec.

Le voyage, par hasard, avait-il une issue fatale, une bourrasque soudaine vous livrait-elle en pâture aux poissons, ou bien prenait-il fantaisie à quelque Sagamo iroquois de jouer du tomahawk sur votre chef, eh bien ! alors, vous aviez joui d'une bonne tempête au moins, vous aviez l'honneur d'être scalpé et rôti.

Espérons pourtant ! Un jour viendra peut-être où le monde, fatigué de progresser, aura le bon sens de se *déciviliser* ; et alors, on en reviendra tout naturellement au cocher, au cheval, et à la calèche, ces trois phénomènes de la création.

Le chemin que je parcourais en ce moment, n'aurait pas manqué d'intérêt, sans doute, aux yeux d'un étranger. Car, de quelque côté que les regards se tournent, ils tombent invariablement sur les plus beaux points de vue qu'il soit possible à un amateur de rêver. Mais pour un Québécois, habitué dès sa plus tendre enfance à de semblables spectacles, et qui peut à peine faire un seul pas hors de chez lui ou tourner ses regards vers sa fenêtre, sans que la nature vienne dérouler à ses yeux un de ses plus riches panoramas, tout cela devient d'un intérêt tout-à-fait secondaire.



St. Pierre, tel est le nom de la première paroisse de l'Île d'Orléans, qui en compte cinq en tout ; les quatre autres sont : St. Laurent, St. Jean, St. François et Ste. Famille.

L'Île d'Orléans n'a pas toujours porté ce nom historique sous lequel elle est connue aujourd'hui ; elle s'appelait autrefois l'Île de Bacchus. Les vignes nombreuses dont elle était couverte, lors du premier voyage de Jacques Cartier, lui firent donner par ce marin cette dénomination toute olympique.

Depuis longtemps, pampres et Bacchus ont disparu, et pour cause ; car les habitants de l'Île sont d'une sobriété tout-à-fait exemplaire. A peine rencontrez-vous une seule auberge dans tout *le pays d'Orléans* ; et, en quelque maison que vous pénétriez, le premier objet qui frappe vos regards est une grande croix noire suspendue à la muraille, témoin toujours présent qui rappelle à chaque famille la promesse solennelle formulée au pied même des autels, de ne jamais prendre un seul verre de boissons enivrantes, sans une extrême nécessité.

Pendant quelques années, l'Île fut érigée en comté, et porta le nom d'Île et Comté de St. Laurent.

Les Hurons, durant leur séjour à l'Anse du Fort, l'avaient mise sous la protection de la Ste. Vierge, et lui avaient donné le nom d'Île de Ste. Marie.—Mais revenons aux temps modernes.

En maints endroits du pays, et à cent lieues à la ronde au moins, une particularité toute gastronomique dans les habitudes de mes concitoyens leur a valu un

surnom que je ne saurais taire, me semble-t-il, sans m'attirer de leur part de bien graves reproches :
 *Mangeurs de crêpes* !

Cette dénomination est certainement bien méritée, vû que la confection de ce mets succulent et tout-à-fait recherché a atteint ici le *summum* de la perfectibilité. Le progrès aura beau faire, il n'ira jamais au-delà ! O vous tous, qui avez eu le bonheur de faire un séjour de quelques heures seulement dans mon heureuse patrie, élevez ici vos voix, et dites franchement si quelque part vous avez goûté un mets plus finement apprêté que les crêpes de l'Île, avec le délicieux accompagnement de sucre ou de sirop d'érable !

De toutes les paroisses, villages et cantons du Canada qui obéissent au Gouvernement de Sa Très Gracieuse Majesté Britannique, St. Roch de Québec seul serait digne peut-être de concourir et de disputer cette palme glorieuse à l'Île d'Orléans. Mais, St. Roch de Québec, après tout, n'est-il pas une colonie de l'Île ?

Comme on le voit, les noms et les titres de noblesse n'ont jamais fait défaut à ce coin de terre privilégié ; et pourtant, il en est encore un, et des plus beaux, dont l'étymologie semble se perdre dans la nuit des temps. L'Île des Sorciers ! d'où vient celui-ci ? Trois explications se présentent à l'esprit des curieux : il ne reste que l'embarras du choix.

Première explication.—Un nombre vraiment prodigieux de sources d'eau vive se rencontre dans l'Île, et l'eau qu'elles fournissent est incomparable, sous le

double rapport de la pureté et de la fraîcheur. Il s'ensuivrait donc que du mot *source* on aurait fait le mot *sourciers*, d'où par corruption, *sorciers* ; explication pas mal à l'eau claire, comme dirait un philosophe.

Deuxièmement.—Environnés d'eau de toutes parts, ne pouvant communiquer avec la ville ou avec les paroisses voisines que par le moyen de canots ou de chaloupes, les habitants de l'Île ont toujours été marins, comme ils le sont aujourd'hui ; pour eux, c'est affaire de nécessité. Or, il fut un temps,—et ce temps n'est pas encore bien éloigné,—où le spacieux port de Québec ne s'enorgueillissait pas, comme aujourd'hui, de compter ses navires par centaines et par milliers ; une voile dans le cours de l'année, parfois deux, et c'était tout. Il fut un temps encore où, de l'arrivée de ce seul navire, dépendait l'existence de la colonie entière, et on peut juger avec quelle impatience toute fébrile, on en attendait le signalement. Dans cette cruelle perplexité, on s'adressait donc tout naturellement aux gens de l'Île, les plus expérimentés en fait de navigation, pour apprendre d'eux le jour approximatif de l'arrivée du bâtiment tant désiré. Ces derniers, fiers de l'importance qu'on voulait bien attacher à leurs présages, ne se faisaient pas prier longtemps pour donner une réponse quelconque ; et comme parfois l'événement vint, fort à propos, confirmer leurs prédictions, il s'ensuivit tout naturellement qu'on leur décerna le glorieux surnom de *sorciers*.

Troisièmement.—Autrefois,—et les anciens de l'endroit se rappellent encore cet heureux temps !—la

pêche à l'anguille était des plus abondantes sur nos côtes. Or, à cause du flux et du reflux de la marée, dont l'heure varie de jour en jour, il arrivait bien souvent que nos gens allaient faire la visite de leurs pêches au beau milieu de la nuit. Pour ce, on se rendait en grand nombre sur la grève, chacun portant à la main, pour s'éclairer dans sa marche et dans ses opérations, un falot de sapin enflammé.

Assurément, c'était un spectacle tout-à-fait curieux et féerique que de voir surgir à peu près au même instant, et à une heure assez avancée de la nuit, tous ces feux, allant, venant, se croisant les uns les autres, parfois se réunissant, pour s'éloigner et s'éparpiller encore.

Les gens de la côte du sud, connus sous le sobriquet peu aristocratique de *Calumets*,—lesquels calumets, au dire des habitants de l'Île, n'ont jamais été *sorciers*—les gens de la côte du Sud ne tardèrent pas à voir du merveilleux et du surnaturel dans la présence de tous ces feux qui venaient ainsi sur la grève, et à une heure aussi indue, danser une ronde infernale sans doute. Bientôt ils s'en effrayèrent, bientôt même ils n'osèrent plus sortir de leurs maisons après une certaine heure de la soirée. Bref, il n'y eut plus moyen d'entretenir aucun doute à cet égard, et nos insulaires furent déclarés à l'unanimité possédés du mauvais esprit, coureurs de loup-garous, feux-follets, sorciers, etc, etc.

C'était un moyen comme un autre de se rehausser dans l'esprit de ces braves gens ; il va sans dire que

les gens de l'Île ne furent pas assez sots que d'aller les désabuser.

Telles sont les trois explications de ce surnom d'*Île des Sorciers* que l'Île d'Orléans porte, et avec beaucoup d'honneur, depuis nombre d'années déjà. Je les transmets au lecteur telles qu'on me les a données, et d'avance, si besoin est, j'amène pavillon, et renonce à toutes chicanes que pourraient me susciter les érudits et les étymologistes, classe de personnages avec lesquels je ne veux avoir rien à démêler.

Quoiqu'il en soit, c'est un fait parfaitement avéré et des mieux établis que nulle contrée, en ce vaste univers, n'a eu d'aussi fréquents rapports avec les revenants et les esprits, que nulle terre n'a engendré autant de feux-follets, vu courir autant de loups-garous que l'Île d'Orléans. Délicieuses histoires ! contes charmants qui me rappellent si bien les précieux souvenirs de mon enfance, pourquoi donc vous laisserais-je dans l'oubli ? Pourquoi ma plume se refuserait-elle à retracer ces légendes naïves qui peignent si bien la bonne foi de nos ancêtres, leur esprit si éminemment religieux, en même temps qu'elles rappellent leur noble origine.

Ceux qui nous ont légué ces contes qui, depuis quelques années, commencent à se perdre dans la mémoire du peuple, et que certains esprits forts pourront traiter peut-être de fables ridicules et surannées, ceux là, dis-je, les racontaient au bivac, au milieu de la forêt, à la belle étoile, entre le combat du jour et celui du lendemain. Et ces héros, soldats aussi

fiers sur le champ de bataille que citoyens paisibles et honnêtes à la chaumière, versaient des larmes en les transmettant à leurs enfants : car, pour eux, c'était le souvenir de leur belle Normandie, de leur noble Bretagne qui se retraçait à leur esprit. Ainsi donc pourquoi ne les pas rappeler ?

“ C'est bien drôle tout de même, me disait dernièrement un de mes vieux amis de l'Ile, qu'on n'entend plus parler de ces choses là aujourd'hui. Dans le temps passé, c'est à peine si vous auriez pu rencontrer une seule personne dans nos endroits, qui n'eût délivré son loup-garou et conversé deux ou trois fois au moins avec les morts. Aujourd'hui, plus rien ; mais aussi les temps sont bien changés ! ”

“ Ainsi, par exemple, pour ne parler que d'une chose, les Demoiselles de mon temps ne portaient que des robes bien simples, des chapeaux bien unis, confectionnés de leurs propres mains ; et pourtant, elles trouvaient toutes des époux, même celles qui n'avaient pas de fortune, même celles qui ne comptaient sur la venue prochaine d'aucun héritage. Bon pied, bon bras, bon œil, avec des joues roses et une bouche toujours souriante, signe infailible d'une santé irréprochable, telle était la dot de nos filles. De l'or ! pourtant il y en avait, mais on le portait dans le gousset. Aujourd'hui, tous les goussets sont vides, et l'or ne se trouve plus que dans la toilette des dames. Aussi, elles en portent partout : sur les chapeaux, sur les gants, sur les mantilles, “ sur les pieds, sur les mains, sur la tête, ” comme dans la chanson de

Malbrough. Encore, si c'était de l'or pur !”

“ A part cela, on faisait des noces, et puis, en donnait-on de ces repas ? Sur la table, pas de nappes, et pourtant tout le monde avait bon appétit ; personne non plus ne se plaignait jamais de maux d'estomac.”



Les *feux-follets*, paraît-il, se manifestent aux mortels sous l'apparence de flammes dont la couleur est bien loin d'être uniforme, suivant le témoignage des connaisseurs ;—les uns la disant bleue, d'autres, rouge, d'autres, verte. Peu importe, du reste, la couleur ; c'est un détail qui regarde les feux-follets, et personne n'a le droit de leur imposer des règles touchant cette question de pure formalité.

Mais il est un point sur lequel tout le monde est parfaitement unanime, point important que personne n'a encore songé à contester sérieusement : c'est que le feu-follet, dont le vol est fort rapide et les zigzags très nombreux, n'a d'autre ambition, d'autre désir que d'attirer les gens dans les précipices. Triste prérogative que possède la lumière du feu-follet, en commun avec bien d'autres lumières du siècle, moins brillantes peut-être, mais dont les dangers de séduction ne sont pas moins à redouter.

Rien qu'à cette particularité, qui pourrait douter encore que le feu-follet ne soit autre chose que le malin

esprit? Aussi, la présence de ces diabolotins enflammés aurait-elle été pour les habitants de l'Île une source bien amère de soucis et de désagréments, si leur esprit éminemment inventif n'eût découvert, depuis longtemps déjà, deux moyens aussi simples qu'infaillibles de se débarrasser de leur présence importune.

C'est un secret cela, . . . et à titre d'initié, mon indiscretion me sera-t-elle jamais pardonnée? Pourtant, divulguer ces arcanes, n'est-ce pas rendre un service éminent à la société, dont quelques-uns des membres peuvent bien aussi, un jour ou l'autre, venir en contact avec les feux-follets?

A tout risque, voici la recette: Piquez une aiguille ou votre couteau sur la clôture, et le feu-follet s'arrête tout court, comme par un charme. Alors, de deux choses, l'une: ou bien le feu-follet se déchire sur le couteau, et par là même, *se délivre*; ou bien, il s'épuise en efforts interminables pour passer par le trou de l'aiguille—tour de force aussi difficile à exécuter pour le feu-follet que pour le commun des mortels,—et dans l'intervalle, vous avez le temps de regagner votre demeure et de vous mettre à l'abri.

Mais, ce n'est pas tout; et le diable trouvait bien d'autres moyens encore de s'immiscer dans les affaires des gens de l'Île.

C'est ainsi, par exemple, qu'on le rencontrait parfois au bal, sous l'apparence d'un beau Monsieur, tout habillé de drap fin, des pieds à la tête. Dans

cette circonstance, il gardait toujours ses gants pour cacher ses griffes, et son chapeau, pour dissimuler ses cornes; et d'ordinaire, il dansait avec la plus fringante des filles de la compagnie. Puis, au beau milieu d'une danse, voici ce qui arrivait : tout-à-coup, un cri perçant se faisait entendre, et le beau Monsieur passait comme un éclair à travers une des fenêtres, emportant avec lui quelque menu détail du ménage, comme le four, par exemple. Quant à la demoiselle, elle en était quitte pour un coup de griffe. Il ne sera pas sans intérêt d'ajouter que la présence accidentelle d'un enfant au milieu de l'appartement ne manquait jamais de trahir la présence du diable, tant le pauvre innocent criait et pleurait.

C'était surtout quand on allait quérir le prêtre pour quelque malade, durant la nuit, que le diable en faisait de ces efforts—j'allais dire surhumains—pour retarder l'arrivée du ministre de Dieu. Comme de raison, il jouait gros jeu alors, puisqu'il s'agissait pour lui ni plus ni moins que du gain ou de la perte d'une âme.

Ainsi, c'étaient les chevaux, qui, tout-à-coup, et sans aucun à-propos, se trouvaient dételés; ou bien, le harnais se retournait et de lui-même, bout pour bout; ou bien encore c'étaient des chandelles tout allumées qui apparaissaient sur la tête du cheval.

Aussi, en prévision de toutes ces aventures diaboliques, ne devait-on jamais aller quérir le curé, qu'avec deux voitures : si quelque accident survenait à l'une,

l'autre, au moins, était encore disponible.

Combien de fois encore n'est-il pas arrivé qu'en allant à l'écurie, le matin, pour *faire son train*, on ait été tout surpris de trouver son cheval harassé, épuisé, blanc d'écume, avec le crin du cou et de la queue tout tressé. Il aurait fallu être bien naïf et bien sot pour ne pas reconnaître encore là un de ces tours du Lutin, qui profitait de la nuit et de l'absence des gens pour se promener à leurs dépens. Néanmoins, il est consolant d'ajouter que pour lui faire passer cette fantaisie, il suffisait de verser un minot de son à la porte de l'écurie. Le fait est que le Lutin, homme d'ordre avant tout, avait le soin, en prenant congé du cheval, de remettre chaque chose en sa place, comme il l'avait trouvée: tâche dont il s'acquittait, du reste à merveille, et en homme tout-à-fait scrupuleux. Or, pour parvenir à l'écurie, désormais, il lui fallait bien mettre le pied sur le son dont les grains se trouvaient par là dérangés: Force lui était donc de remettre, un à un, tous ces milliers de grains en leur place, comme ci-devant; durant ce temps, l'aurore venait, et adieu la promenade!

Heureusement pour les sorciers de l'Île, qu'une occasion, comme il ne s'en présente guère, pas même dans la vie des sorciers, s'offrit un jour à eux, pour faire expier au diable une partie au moins des mécomptes dont il s'était rendu coupable à leur égard.

Dans ce temps-là, on construisait l'Eglise de St.

Laurent. Or, près de cette église, se trouvent les côteaux de St. Laurent dont la pente est abrupte et la montée difficile. Les chevaux ordinaires en avaient tout leur roide à charroyer la pierre en ces endroits, et les habitants se plaignaient amèrement.

Le constructeur, fin matois, et homme bien éduqué, leur annonça donc un jour, pour faire cesser leurs plaintes, qu'il allait leur procurer un cheval bien fort, si fort qu'il pourrait traîner, à lui seul, la charge de quatre chevaux ordinaires.

Aussitôt dit, aussitôt fait : voilà notre homme qui s'enferme pendant quelque temps à l'écart, sans doute pour lire un passage du *petit Albert*. C'est un livre bien extraordinaire que celui-là, et qui contient choses fort merveilleuses, entre autres, un chapitre pour commander et faire venir le diable ; ce chapitre, paraît-il, est écrit avec des croix !

Peu de temps après, l'entrepreneur revint, conduisant par la bride, un cheval si beau, si beau qu'on n'en avait jamais vu de pareil. Et alors, il dit aux *habitants* : “ Or ça, faites-le travailler sans pitié ; mais pour aucune raison au monde, il ne faut le débrider. Qu'il piaffe, qu'il rue, qu'il hennisse, n'importe ! ne lui ôtez pas sa bride, pas même pour le faire boire.”

Et alors, le cheval fut confié aux mains d'un jeune homme, qui se mit à charroyer la pierre ; et tout allait à merveille.

Mais, pendant tout ce temps, le pauvre animal avait l'air si fatigué, si exténué, il paraissait tant souffrir du besoin de boire, que, vers le soir, son conducteur

— jeune gars inexpérimenté comme tous ceux d'alors, et probablement ceux d'aujourd'hui—se laissa toucher de pitié, et le conduisit au ruisseau voisin pour le faire boire. Jusque-là, ce n'était pas mal ; mais comme le pauvre animal faisait mine de ne pouvoir avaler avec sa bride, voilà notre étourdi qui la lui enlève ; et aussitôt, plus de cheval ! il se précipite dans le ruisseau voisin, transformé en anguille, et.....*cours après.*

Heureusement qu'à cette heure, les pierres étaient déjà toutes charroyées, à l'exception d'une seule qui depuis lors, dit-on, a toujours manqué à l'édifice.

La lecture de ces contes n'aura pas manqué, sans doute, d'attirer un sourire de pitié sur les lèvres de plusieurs.—Les superstitions sont condamnables, c'est vrai ; mais, après tout, chacun son goût.

Mieux vaut un peuple qui croit trop qu'un peuple qui ne croit pas assez ; et à tout prendre, je préfère les feux-follets et les loups-garous du peuple, aux *mediums* et aux *tables tournantes* des philosophes du siècle et des gens d'esprit. Dans les premiers, au moins, je trouve une certaine poésie, et en les examinant de près, un certain fond de moralité ; dans les seconds, je ne sais trop ce que j'y trouve.

III

Nous venons de laisser à notre droite le *Trou de St. Patrice*, hâvre spacieux, où les navires qui remontent ou descendent le fleuve, viennent chercher un abri sûr et commode dans les tempêtes. Sur une carte de 1689, que je dois à l'obligeance de M. l'Abbé Ferland, je vois ce hâvre indiqué sous le même nom qu'il porte aujourd'hui. Quand et pourquoi ce nom lui fut-il donné? C'est ce qu'on ignore complètement.

Pas un navigateur auquel le Trou de St. Patrice ne soit parfaitement connu; et il y a eu là plus d'une réunion bruyante de ces hardis marins, à l'hôtel tant renommé de *Mme Cookson*, cette seconde providence des navigateurs canadiens, et des matelots anglais: aujourd'hui, cette maison n'est qu'une masure.

A propos, j'ai omis d'avertir que depuis quelques temps déjà nous avons laissé St. Pierre derrière nous, et que nous foulons maintenant le sol de St. Laurent, —Halte ici, gastronomes et gourmets! Inclinez-vous et saluez.

Au doux parfum qui s'exhale des bois, des côteaues, des prairies; aux suaves émanations qui semblent s'échapper des portes entrebaillées, n'avez-vous pas deviné, n'avez-vous pas pressenti que nous sommes en pleine patrie du *fromage raffiné*?—Soyons juste, pourtant, et hâtons-nous d'ajouter que la paroisse de St. Laurent ne possède pas exclusivement ce privilège,

cet honneur, mais qu'elle les partage amplement avec St. Pierre.

Dùssent les habitants de ces deux paroisses en crever de dépit ; dût l'Île d'Orléans tout entière se lever comme un seul homme, me déclarer une guerre acharnée, me renier comme un de ses enfants, avant tout, je dois la vérité ; et, quoiqu'il m'en coûte, il est un fait que je ne saurais taire, et que je ne tairai point.

Bien qu'il paraisse extraordinaire, tout-à-fait incroyable, ce fait n'en est pas moins un fait réel,..... en un mot, c'est *un fait accompli !*

Qu'il soit donc notoire que cette merveille de la cuisine humaine, (le fromage raffiné !) a, d'une manière ou d'une autre, jugé à propos de franchir les mers, et qu'elle a établi son domicile à Lyon même, au beau milieu de la Belle-France.

Seulement, en se naturalisant français, le délicieux produit de l'Île d'Orléans a cru devoir s'anoblir, et assumer un nom tout-à-fait aristocratique : *Mondor !*

Et ce mondor, ce n'est pas une imitation, une simple contre-façon, c'est le fromage raffiné lui-même, tout pur, et avec tous ses attributs, tels que : odeur.... *sui generis* ; croûte légèrement jaunâtre, tant recherchée des véritables amateurs ; plus, ces nombreux petits sillons, laissés à la surface par les linges si propres dans lesquels on le tient soigneusement enveloppé.

C'était un riche souvenir de la patrie absente que celui-là : aussi, pas n'est besoin de dire que je sus le mettre à profit.



St. Laurent portait autrefois le nom de *St. Paul de l'Arbre sec*, et ne formait qu'une seule et même paroisse avec St. Pierre, qui, pour cette raison, était désignée sous le nom de St. Pierre et St. Paul. D'après cette carte de 1689, dont j'ai parlé plus haut, l'église n'occupait pas alors l'emplacement où on la voit aujourd'hui : elle était située sur les côteaues.

Cette carte, due au crayon du Sieur de Villeneuve, Ingénieur du Roy, est intéressante à plus d'un titre. Non seulement les rivières un peu considérables, mais encore tous les ruisseaux de l'Ile, jusqu'aux plus petits, sans exception, y sont marqués avec une rare fidélité. Les noms de chaque habitant, avec la terre qu'ils occupaient, sont aussi scrupuleusement indiqués ; et plusieurs de ces terres, fidèlement transmises de père en fils, sont encore en la possession des descendants de ces premiers propriétaires.

Quant aux noms, ce sont la plupart de ceux que l'on y remarque encore de nos jours, à l'exception de quelques-uns qui ont disparu complètement, et sont transportés ailleurs. D'autres, au contraire, très-répandus aujourd'hui dans l'Ile, comme ceux des *Lachance* et des *Blouin*, y étaient très-rares, à cette époque.

St. Laurent est séparé de St. Jean par la *Rivière Maheux*, nom que je vois encore indiqué sur cette

même carte de 1689. C'est un habitant de l'Île, établi autrefois sur les bords de cette rivière, qui lui a donné son nom.

Un événement sanglant, et d'une bien grande importance pour la colonie, s'est passé autrefois en cet endroit même : en voici les détails.

On était alors en 1661, année d'épreuves pour la Nouvelle-France, s'il en fut jamais. Les Iroquois étaient partout, depuis Tadoussac jusqu'à Montréal, pillant, brûlant, massacrant tout ce qui leur tombait sous la main. Treize Français d'abord sont enlevés à Montréal, au milieu de leurs travaux. Un peu plus tard, dix autres citoyens de la même ville disparaissent, et ce dernier enlèvement est suivi, coup sur coup, de plusieurs autres.

Aux Trois-Rivières, quatorze Français furent pris en une seule fois; et les Relations nous donnent le récit de trente Algonquins et de deux Français, qui, allant en traite, se battirent pendant quarante-huit heures contre quatre-vingts Iroquois.

Quant aux habitants de Québec, l'Île d'Orléans devait être, surtout, le théâtre de leurs désastres; et leur épreuve fut bien sensible puisqu'ils perdirent M. de Lauzon, Sénéchal de la Nouvelle France, et fils du Gouverneur.

Ce brave jeune homme, rompu aux guerres du pays, irrité de la conduite des Iroquois, se décide à leur donner la chasse, et se dévoue pour le salut de la colonie.

Il part de Québec, en chaloupe, avec huit compagnons seulement, et va prendre terre à la Rivière Maheux.

Un parti d'Iroquois était caché en embuscade en cet endroit même, et bientôt il fallut en venir aux mains.

Sur la grève se trouvait un rocher. Les Iroquois parviennent à s'y rendre, et s'en servent comme d'un rempart, d'où ils peuvent tirer à leur aise sur les Français, sans aucun danger pour eux-mêmes.

Pour comble de malheur, la chaloupe de M. de Lauzon s'échoue, de sorte que les Français se trouvent ainsi exposés à tous les coups, sans aucun abri.

Dans cette cruelle position, il ne restait qu'un parti à prendre : se faire tuer sur place.

Les Français commencent par faire une prière en commun, prière qu'ils répètent trois fois. Durant ce temps, leurs ennemis, toujours à l'abri derrière leur rocher, les somment par trois fois de se rendre, leur faisant mille et mille promesses. Mais on sait depuis longtemps ce que valent leurs promesses ; on n'en tient aucun compte, et on leur riposte à coups de fusil.

M. de Lauzon fut tué le premier, et ses compagnons eurent la même bonne fortune, à l'exception d'un seul qui, blessé au bras et à l'épaule seulement, fut emmené en captivité où on le fit mourir au milieu des tourments.

Un Français captif, échappé miraculeusement des mains des Iroquois, apprit plus tard toutes ces nouvelles à la colonie.

Les contours de la Rivière Maheux, comme ceux de la *Rivière Lafleur*, de St. Jean, sont bordés d'arbres et présentent un aspect des plus pittoresques.

Au bas de la première côte se trouve un pont jeté

sur la rivière ; c'est le trait d'union entre St.-Laurent et St. Jean.

^{}*

St. Jean ! Pourquoi donc, à ce seul nom, mon cœur a-t-il tressailli ? Pourquoi donc, depuis longtemps déjà, mes regards cherchaient-ils avec tant d'avidité ces maisons à la toiture blanche et aux pignons rouges, sur lesquelles mes yeux se reposent maintenant avec une si délicieuse volupté ? Quelle influence secrète, quelle puissance invisible se révèle donc dans ces quelques grains de sable que l'on appelle son village, sa paroisse, sa patrie ! Je ne le sais pas ; mais je le sens, je le comprends, et c'est assez.

Voilà, voilà la grève où jeune enfant, j'aimais tant à prendre mes ébats, au milieu d'une troupe de compagnons mutins ; tantôt, passant des heures entières à compter les nombreux ricochets qu'une pierre, lancée d'un bras souple et nerveux, décrivait sur la surface paisible et dormante du grand fleuve ; tantôt, marchands improvisés, établissant des comptoirs, où s'échangeaient avec une gravité imperturbable, sous la forme présumée de sucre, de thé, de café, ou autres articles précieux, le sable fin d'une plage sans pareille, enfermé dans de blanches coquilles ; tantôt, navigateurs intrépides, nous confiant imprudemment, dans de frêles embarcations, aux flots de la mer qui toujours

semble reconnaître le léger fardeau qu'elle porte, et se refuse à engloutir les petits enfants.

Ils sont encore là, debout, au pied du coteau, ces grands érables, où dénicheurs barbares, nous allions dérober ces nids d'oiseaux, si légers, si soyeux, avec toutes leurs richesses, douces espérances d'une mère aux abois, que d'un œil stoïque, nous regardions voltiger au-dessus de nos têtes, en poussant des cris plaintifs et prolongés !

Là bas, sur la côte—*la Côte de l'Eglise*—je l'entrevois cette maison d'école, où tant de fois, écolier indocile, je me suis déclaré en révolte ouverte contre les règles de la grammaire et du silence—du silence surtout, cet ennemi implacable, avec lequel, depuis même, je n'ai jamais pu composer ni me réconcilier.

Voici l'Eglise où ma bonne et pieuse mère, aux temps de Noël, m'amena si souvent, pour voir l'enfant Jésus, et lui offrir une légère aumône ; voici le sanctuaire, où plus tard, revêtu du blanc surplis, je pris place avec les autres enfants de mon âge autour des saints autels. C'était un beau jour que celui-là : jour de Pâques 1841 ! comment donc aurais-je pu oublier une semblable date ?

A dix pas de l'Eglise.... le cimetière ! Comme elle s'est accrue, depuis quelques années, cette poussière noire et humide du vieux cimetière ! Comme elles sont toujours luxuriantes et pleines de vie ces herbes, ces fleurs amies du champ des morts, et dans lesquelles renaissent sans doute, et se vivifient les cendres de ceux qui nous furent chers. Comme elles

sont nombreuses et serrées, ces petites croix noires, ces planches funèbres, où se dresse toujours à mes yeux, ce mot inexorable consacré exclusivement aux morts : CI GIT !

La maison natale ! l'Eglise ! le cimetière ! le cimetière surtout, voilà la patrie !

Un assez grand nombre des habitants de la rive sud de l'Île sont unis avec ceux de la Côte du Sud par les liens de la parenté ou de l'amitié ; et cette union a donné origine à une cérémonie bien touchante qui se renouvelle régulièrement, au jour de l'an de chaque année, entre les deux rives opposées.

Ce jour là, vers cinq heures et demie ou six heures du matin, vous voyez apparaître sur les grèves de St. Valier, de St. Michel et de Beaumont, un grand nombre de feux, auxquels correspondent également d'autres feux allumés à St. Jean et à St. Laurent.

Toutes communications, entre les deux rives, étant interrompues durant la rude saison de l'hiver, c'est par le moyen de ces feux que les parents et les amis font l'échange des souhaits du jour de l'an. C'est par ce moyen encore que les enfants demandent la bénédiction à leurs parents, et que ces derniers accordent leur bénédiction à leurs enfants.

La bénédiction paternelle ! touchante pratique devenue bien rare aujourd'hui, mais à laquelle le Bas-Canada français reste encore fidèle. Tâchons de la conserver longtemps.

C'est aux enfants de la maison qu'est confié ordinairement le soin de transporter sur la grève la paille destinée au signal, c'est sur eux aussi que l'on se repose pour l'allumer. Inutile d'ajouter qu'ils s'acquittent de cette tâche à merveille, et que cette cérémonie n'est pas pour eux un des souvenirs les moins agréables du jour de l'an.

IV

Avant de franchir la limite qui sépare St. Jean de *St. François*, une troisième rivière se présente à notre observation. Elle est généralement connue sous le nom de Rivière *Belle-fine*; son véritable nom est *Dauphine*.

En face de St. François, se dessine l'*Ile Madame*, où tant de pauvres gens ont perdu un temps si précieux à la recherche de trésors introuvables, avec l'aide de chandelles de mort, achetées à grand prix chez quelque médecin nécessaire, ou avec le secours tout-puissant de branches de coudrier, qui paraît-il, ont la manie de s'incliner sur le terrain qui recèle un trésor. Comme s'il n'y avait que les coudriers qui s'inclinent devant une semblable majesté !

Non loin de l'Eglise, on peut voir les restes d'anciennes fortifications, qui furent construites, paraît-il, en 1759.

Pendant bien des années, suivant les récits populaires, des bruits étranges se sont fait entendre en ces lieux, au milieu des airs, et par les nuits sombres; c'étaient des cliquetis d'armes, des hennissements de chevaux, des coups de canon et de fusil; enfin, tout le tintamarre qui constitue une chasse-galerie dans toutes les règles.

Le fait est que l'Ile d'Orléans a été assez malmenée dans les diverses expéditions que les Anglais ont tentées contre la colonie. Les habitants se sauvaient

alors dans les bois, et livraient leurs maisons à la merci de l'ennemi qui ne se faisait pas faute de les piller et de les brûler. Une maison de St. Jean, entre autres, le manoir seigneurial, a porté longtemps les traces des boulets ennemis. Ce fut près de l'Eglise de St. Laurent que Wolfe débarqua le 27 juin 1759. On raconte à ce propos un trait qui fait le plus grand honneur à nos vainqueurs; et comme les traits de cette espèce ne se rencontrent pas à chaque page de leur histoire, hâtons-nous de recueillir celui-ci.

En arrivant près de l'Eglise, Wolfe et ses officiers trouvèrent un placard qui priait les Anglais de respecter l'édifice. Et..... les Anglais le respectèrent ! sachons-leur en gré.

Une jeune fille de St. François s'est rendue tristement célèbre autrefois dans l'histoire de la colonie.

On était alors en 1695 ou 1696, et le gouverneur de la Nouvelle France, M. de Frontenac, se préparait à une expédition contre les Iroquois.

A cet effet, les miliciens avaient été convoqués, et parmi ces derniers, se trouvaient plusieurs jeunes hommes de St. François, entre autres le frère et l'amant de notre héroïne.

Cette jeune fille était âgée de seize ans. Les idées belliqueuses du gouverneur étaient donc loin d'être partagées par cette Philaminte, et voici le stratagème qu'elle crut devoir adopter pour faire avorter le projet du gouverneur, et empêcher, par là, le départ de son amant.

Après avoir échangé son habillement de femme

pour les vêtements de son frère, et s'être travestie en homme, elle se rend à pied au bout de l'Île.

Là, elle trouve un canotier qui consent à la traverser, en vue des nouvelles importantes qu'elle prétend avoir à communiquer au gouverneur.

Durant le trajet, elle raconte au canotier qu'elle vient des prisons de Boston, où elle a été détenue pendant trois ans, et d'où elle est parvenue à s'échapper. Elle lui dit qu'elle a passé par chez le sieur de St. Castin, lequel lui a remis un paquet de lettres à l'adresse du gouverneur, et a bien voulu mettre à sa disposition un canot et un sauvage pour la conduire à Québec; qu'elle a passé la nuit en bas de l'Île, où son canot lui a été enlevé, et que dans l'espoir de le retrouver, elle a monté par le nord de l'Île, le sauvage, par le côté opposé.

A tous ces détails, elle ajoute que le Sieur de Villebon est mort de maladie, que d'Iberville étant allé se battre devant Boston même, avec ses deux bâtiments, a été fait prisonnier et brûlé, et qu'elle-même a été forcée de prêter la main à cette barbare exécution. Surtout, elle ne manque pas de faire sonner bien haut que les Anglais, au nombre de 10,000 à 11,000, se dirigent vers le Canada; qu'en passant à la Rivière du Loup, elle a vu quatre frégates anglaises à la hauteur de Tadoussac, et que quarante autres doivent partir incessamment de Boston.—En faisant redouter une attaque du côté de Québec, il était clair, pour la jeune fille, que le gouverneur renoncerait à son projet, et qu'elle, de son côté, ne serait pas séparée de son amant.